

Nous avons besoin de vous !



Opération nettoyage de MESSAS - Dimanche 6 Juin

Durant ce mandat, les élus ont décidé de se lancer dans une démarche globale de développement durable.

Ainsi nous avons commencé à **adapter le paysage**, les achats de plantations : mis du paillis, achat de fleurs annuelles que pour le centre bourg, commencé à faire **la tonte différenciée** (suivant les lieux, la tonte sera plus ou moins fréquente). **Nous privilégierons le centre bourg et les lieux où il y a du passage.**

Par exemple, sur le stade, seules des allées pour y déambuler seront tondues. Sur le champ en face du lotissement de la « Bonne Dame », seul le tour sera effectué. Les trottoirs devant chez vous ne seront pas désherbés par les agents communaux. Ce changement présente des avantages pour la flore et la faune.

Depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires au 1er janvier 2017 pour les collectivités et au 1er janvier 2019 pour les particuliers, la nature revient sur les trottoirs. La végétation est-elle néfaste ? Laissons pousser les fleurs sauvages, les fleurs qui repoussent spontanément telles que valérianes, roses trémières, coquelicots... pour la biodiversité. N'oublions pas qu'elles sont aussi la nourriture de beaucoup d'insectes en particuliers nos abeilles, qu'elles sont le refuge des chenilles qui donneront naissance aux papillons.

Quand la végétation va bien, c'est que la vie revient !

Venez nous rejoindre ! Dimanche 6 Juin chaque habitant sera invité à désherber raisonnablement devant chez lui ce jour là avec sa binette. Cela pourra permettre de rencontrer son voisin, de pouvoir faire vivre nos rues.

Votre trottoir vous convient ! Vous désirez garder la diversité devant chez vous mais vous voulez participer à notre opération ?

Nous vous invitons à accompagner les élus pour enlever les débris de notre commune. Des groupes de quelques personnes seront constitués et iront dans divers points de MESSAS.

Petits et grands vous pourrez y participer ! Venez en famille !

Nous avons besoin de vous !



Opération nettoyage de MESSAS - Dimanche 6 Juin

Dimanche 6 Juin à partir de 14h

Ramassage de déchets et binette sur les trottoirs

Pour le ramassage de déchets, retrouvons-nous Messassiennes, Messassiens, en famille, entre amis et voisins, sur la place de la salle des fêtes, avec gants, brouette, gilet jaune.

Vu la crise sanitaire en vigueur, nous ne pourrons pas nous retrouver tous ensemble finir l'après-midi avec un moment de convivialité. Nous le ferons l'année prochaine vu que cette animation sera annuelle !

Merci de votre compréhension et de votre participation.

**Oyez ! Oyez
Messassiens !**

Moi ?

**Nous avons
encore besoin
de vous !**

Moi ?

OUI ! VOUS TOUS !

MOI ?

Récolte et recyclage des masques usagés

Vous utilisez comme nous tous **des masques en papier** à usage unique ? **Nous avons besoin d'aide pour récolter le maximum de masques usagés et les rapporter à la mairie de MESSAS** pour les disposer dans la boîte ! **C'est simple !!** Et pourtant cela pourra avoir un grand impact positif sur l'environnement et cela créera des emplois d'insertion.

Opération organisée avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire. Les masques collectés seront transportés à Angers et **les opérations manuelles de recyclage seront réalisées par des entreprises d'insertion.**

Donc, Messassiens, récolter les masques de votre bureau, entreprise, maison pour les rapporter à la mairie de MESSAS !! MERCI !!



Brûlage des déchets verts



Il est interdit de brûler ses déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans son jardin (circulaire interministérielle du 18 novembre 2011). Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'une valorisation

(compostage pour nourrir la terre de votre jardin/potager ou broyage pour obtenir du paillage naturel).

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Le bruit—activités de jardinage et de bricolage

Les activités de jardinage et de bricolage génèrent parfois des nuisances sonores. **Respectez les horaires**, vos voisins vous en seront reconnaissants.

Ces activités sont autorisées :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 20h.

Les samedis, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.



Nous vous rappelons que **toutes les nuisances sonores prolongées** : musique trop forte, jeux de ballons, moteurs bruyants de véhicules (voiture, cyclomoteur), etc... **sont également interdites.**

Les administrés qui ont des animaux, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (colliers anti-aboiement), sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.



Privilégiez les circuits courts

Les AMAP, vous connaissez ?

Les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ont vu le jour en 2001 en France suite à une prise de conscience face à la situation de crise importante dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.



Les objectifs :

- ◆ Maintenir et développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale,
- ◆ Promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation,
- ◆ Faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité,
- ◆ Contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan-ne-s du monde dans un esprit de solidarité.

Vous pouvez consulter la charte complète des AMAP en copiant ce lien :
http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf

L'AMAP de BEAUGENCY dénommée AMAP TERRES DE LOIRE a été créée en 2008. Elle vous accueille sous la Halle de Beaugency, place du Petit Marché tous les vendredis de 18h15 à 19h15.

Que vous propose-t-elle ? Des produits biologiques, tels que :



Légumes
Oeufs
Pain
Volaille



Viande de bœuf, agneau, porc
Graines et légumineuses
Huiles (chanvre, caméline, colza)
Confiture et conserves...



C'est aussi un lieu d'échanges très convivial

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur :

<https://amapterresdeloire.wordpress.com/2013/05/23/mon-titre/>



Donner, recycler, achetez de seconde main

Marre d'acheter du neuf et de jeter à la poubelle tous les objets dont vous ne vous servez plus ? Halte là !

Nous avons dégoté pour vous des lieux près de Messas et des sites malins pour récupérer ou troquer tout ce que vous voulez : originaux basés uniquement sur le don, ainsi vous y trouverez des objets de récupération entièrement gratuits.

Vous pourrez trouver aussi un site entièrement dédié aux bouquins en tout genre, ce portail vous permet de récupérer tous les livres dont vous avez envie ! Plus de 32000 références sont ainsi disponibles. En fonction des ouvrages que vous proposez, un compte de points vous est attribué. Vous n'avez plus qu'à faire votre marché !

Récupérer des objets, les valoriser et les vendre à prix solidaires. Ainsi en plus d'économiser, vous diminuez les quantités de déchets, favorisez la création d'emplois d'insertion, vous diminuerez donc grandement votre impact environnemental puisque vous donnerez une seconde vie à des articles qui sont encore en très bon état : vêtements, livres, objets ou appareils électroniques...

Donner c'est déjà agir ! Faire un don matériel est une autre manière d'être, acteur de la solidarité, de la protection de l'environnement.

Objets divers

♦ **Les Ateliers LigéteRiens à Tavers RN**

Ouvert mercredi, samedi 9h-12h30

♦ **La Croix Rouge à Beaugency**

39 rue de la Cordonnerie, ouvert de 9h30/19h30

♦ **Secours Populaire à Beaugency**

59 avenue de Vendôme, ouvert lundi, mardi, mercredi 14h/17h

♦ **Secours Populaire à Meung sur Loire**

7 place du Maupas, ouvert mercredi 14h/18h

♦ **Emmaüs à Ormes ou Blois**

♦ **Envie à Ingré (pour l'électroménager)**

Sites de dons objets divers

- ♦ www.recupe.net
- ♦ www.donnons.org
- ♦ www.geev.com et application



Site de dons de livres

- ♦ www.booktroc.com

Défi du mois

Acheter un bien de seconde main de votre choix au lieu d'un neuf.



Trier vos vêtements

Opter pour le zéro déchet, c'est aussi s'interroger sur la valeur du vêtement que l'on compte acheter. Fini les achats compulsifs non éthique, **il faut se poser les bonnes questions.**

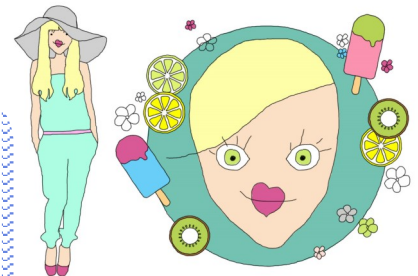
Ai-je trié avant de racheter ?

- ◆ Ne garder que ceux dans lesquels vous vous sentez bien ;
- ◆ Trier = c'est se séparer d'un vêtement et c'est aussi retrouver les oubliés, remisés au fond de l'armoire.

Ai-je bien lu l'étiquette ? Le lieu de fabrication, la matière...

Aussi prolonger la vie de vos vêtements !

Les vide-greniers vont bientôt être de nouveau autorisés, vous pourrez vendre et acheter des vêtements de seconde main, les relooker à votre personnalité, ils seront uniques ! Vous pouvez aussi les donner à un organisme, il leur redonnera une valeur.



Acheter vos vêtements de seconde main

Visiter les friperies ou les sites web d'articles de seconde main avant d'aller

Les bonnes adresses de friperies

- ◆ La Ressourcerie à Tavers
- ◆ La Croix Rouge à Beaugency
- ◆ Secours Populaire Beaugency et Meung s Loire
- ◆ Friperies à Orléans : la Ressource AAA, la Croix Rouge, Boutique »Au 48 « Secours Catholique, Des habits et moi, Mademoiselle Froufrou, Lou'Ange à l'élégance, Rachel Bis, Once Again (Ingré)
- ◆ La Frip' et GMD à Suèvres

vers les articles neufs. Vous économiserez et vous diminuerez grandement votre impact environnemental en donnant une seconde vie aux vêtements. **L'industrie de la mode est une grosse consommatrice de matières premières, notamment le coton qui représente 1/4 de la production mondiale de textiles. Il faut 7500 l d'eau pour fabriquer un jean soit l'équivalent de l'eau bue par un être humain pendant 7 ans ! Alors recyclons ! Achetons autrement !**



Liste du matériel

- une boîte de conserve
- du ruban adhésif noir d'électricien
- un morceau de plastique rigide issu d'une boîte
- deux capsules de bouteille
- de la peinture en bombe jaune
- quatre petits boutons jaunes
- deux fils chenille (cure-pipe) jaunes
- une ficelle
- un feutre permanent noir
- un grand clou, un marteau

ÉTAPES DE FABRICATION

- Étape 1 : peindre la boîte de conserve
- Étape 2 : former les bandes noires de l'abeille
- Étape 3 : faire 4 trous dans la boîte de conserve
- Étape 4 : former les pattes de l'abeille
- Étape 5 : fixer un bouton à l'extrémité de chaque fil chenille
- Étape 6 : réaliser les yeux
- Étape 7 : faire les ailes
- Étape 8 : coller les ailes sur le corps de l'abeille
- Étape 9 : coller les yeux et dessiner un sourire à l'abeille
- Étape 10 : ajouter une ficelle pour accrocher l'abeille à un arbre

Et voilà ! Vous venez de réaliser une jolie abeille à disposer dans le jardin. Évidemment, on peut aussi faire une libellule, un papillon, une chouette...





1- Monsieur Climat et la petite météo

Il était une fois un gros bonhomme très fort et très puissant qu'on appelait Monsieur Climat.

Monsieur Climat était le Maître des vents et des courants dans les océans, qui faisaient courir au gré des saisons l'air et l'eau entre les points chauds et les points froids de la planète. Tempêtes, ouragans, océans déchaînés : les catastrophes naturelles, c'était lui. Mais la vie sur terre, des plantes et des bêtes, c'était lui aussi.

La petite météo, elle, était la fille de Monsieur Climat. Elle dépendait totalement de son papa. Selon les vents et les courants sur la planète, la petite météo faisait qu'il pleuvait dans mon jardin, ou qu'il y faisait beau ; qu'on y gelait ou qu'on s'y promenait en maillot de bain. La petite météo faisait la pluie, la neige, le soleil, les fleurs, les fruits, les oiseaux et le hérisson de mon jardin.

Mais un jour, avec les fumées dans l'air et les plastiques dans l'eau, Monsieur Climat tomba malade très fort et tout fut dérégulé. Les vents et les courants se mirent à tourner à l'envers et la petite météo, sa fille, ne put rien faire et je ne reconnus plus mon jardin. Il y faisait chaud alors qu'il devait y faire froid, à chaque inondation, il fallut une barque pour le traverser, et avec les fleurs qui gelaient, les abeilles et les insectes sont partis, les fruits ont disparu et les oiseaux avec.

Se faire vacciner, c'est rien du tout, une petite piqûre, ça dure 2 secondes. Mais si tout le monde le fait, la maladie disparaît.

Pour faire disparaître celle de Monsieur Climat, faisons des petits efforts, comme des petits vaccins, prendre moins la voiture, baisser le chauffage, éteindre la lumière, jeter et trier nos déchets car tout cela salit l'air et l'eau et fait éternuer Monsieur Climat...

Pour aider la petite météo, plantons des haies et des arbres qui protègent des vents froids en hiver, font de l'ombre en été et dont les racines tracent dans la terre des tas de chemins où l'eau s'écoule quand il pleut trop.

Et c'est là, dans les fourrés, les ronces, le creux des branches que viendront se nourrir, se loger et se multiplier les petits animaux qu'on aime tant voir voler ou sauter et entendre chanter.

Vous avez aimé cette histoire? Vous adorez dessiner ? Alors à vos crayons, petits et grands ! Vous pouvez illustrer cette histoire. Vous préférez écrire ? Alors raconter la suite ou un autre épisode...

Tous les ouvrages seront exposés lors d'une « sortie nature ». Merci d'indiquer votre nom et votre âge et d'apporter vos documents à la mairie ou vous pouvez aussi les envoyer par mail : accueil@ville-messas.fr

Merci à tous de votre participation.



Profitez des richesses naturelles de votre département !

Le Département du Loiret compte aujourd'hui **15 sites labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS)** représentant près de 1 000 hectares d'**espaces de pleine nature répartis sur l'ensemble du territoire**. Un ENS doit concilier la préservation de la biodiversité au niveau de la flore, la faune et des paysages, et doit être accessible au public. **Il s'agit d'espaces sécurisés et aménagés**. Le Loiret offre une diversité de terroirs et de paysages et les ENS permettent de se rendre compte de la richesse de notre patrimoine naturel. Chaque site est unique et ces lieux sont propices à la découverte de la flore et de la faune locales.

Vous trouverez sur le site internet de notre commune, le « guide des animations, saison 2021 » réalisé par le département : **tout le programme des animations grand public pour l'année 2021 qui se dérouleront dans les ENS et les autres sites gérés par les partenaires.**

Mairie de Messas

3, rue de la Margottière
45190 MESSAS

Téléphone : 02.38.44.53.02

Messagerie :

accueil@ville-messas.fr



Retrouvez-nous
sur le Web

www.messas.fr

et

Page facebook

MESSAS Développement Durable n°1

Mai 2021

Directeur de Publication :

Grégory GONET, Maire de Messas

Rédaction, conception et mise en page :

Commission Développement Durable

Impression : Mairie de Messas

Dépôt légal à parution : Mairie de Messas